

| | |
|---|--|
| DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU | EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS |
| | RAPPORT N° III-1 21SGADL0100 |

SEANCE DU
20 MAI 2021

| |
|--|
| <u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 71 |
| <u>Nombre de conseillers présents :</u> 64 |
| <u>Date de convocation :</u> 12 mai 2021 |
| <u>Date d'affichage :</u> 21 mai 2021 |

| |
|---|
| <u>OBJET :</u> MONTCEAU-LES-MINES - Zone d'activités le Prélong - Vente de terrain à la SCI MEGA BTP |
|---|

| |
|--|
| <u>Nombre de Conseillers ayant pris</u> <u>part au vote : 71</u> |
| <u>Nombre de Conseillers ayant voté</u> <u>pour : 71</u> |
| <u>Nombre de Conseillers ayant voté</u> <u>contre : 0</u> |
| <u>Nombre de Conseillers s'étant</u> <u>abstenus : 0</u> |
| <u>Nombre de Conseillers :</u> |
| <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 7 • n'ayant pas donné pouvoir : 0 |

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 20 mai à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Halle des sports - 5 Avenue Jean Monnet - 71200 Le Creusot, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain BALLOT - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-Yves VERNOCHE

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Sébastien CIRON - M. Eric COMMEAU - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Valérie LE DAIN - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Frédéric MARASCIA - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Marie MORAND - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. JAUNET (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
M. PRIET (pouvoir à M. Cyril GOMET)
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jérémy PINTO)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Georges LACOUR



Le rapporteur expose :

« Par acte notarié signé avec les Houillères de bassin du Centre et du Midi, en date des 11 avril et 6 juin 2002, la CUCM est devenue propriétaire de la parcelle cadastrée section CI n° 444 (ancienne parcelle n°361 récemment divisée), située ZA Le Prélong, à MONTCEAU-LES-MINES.

Une partie de cette parcelle intéresse la société civile immobilière MEGA B.T.P., représentée par M. Jean-François JAILLET, gérant, pour la construction d'un centre de médecine du travail pour le Service de Santé au Travail du BTP 71.

Ce terrain, d'une superficie globale de 1210 m², permettrait la réalisation d'un bâtiment de 71 m² et de 6 emplacements de stationnement pour véhicules légers et utilitaires.

Un prix de 10 € le mètre carré a été proposé à la SCI MEGA B.T.P. et un compromis, rédigé en ce sens, pour un montant global de 12 100 € H.T., a été signé par M. JAILLET.

Il vous est demandé d'autoriser Monsieur le Président à signer ce compromis de vente au profit de la société civile immobilière MEGA B.T.P., l'acte authentique à intervenir et toutes les pièces afférentes à la vente de la partie de cette parcelle concernée.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- de vendre à la société civile immobilière MEGA B.T.P., dont le siège social est 810, chemin des luminaires, 71850 CHARNAY-LES-MACON, représentée par son gérant, Monsieur Jean-François JAILLET, une parcelle de terrain d'une superficie de 1210 m², à prendre sur la parcelle cadastrée à MONTCEAU-LES-MINES section CI n° 444 (anciennement n°361) ;

- de fixer le prix de cette cession à la somme de 10 € H.T. le mètres carré, soit un montant total de 12 100 € H.T. ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer un compromis de vente formalisant l'accord des parties ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte authentique à intervenir en l'étude de Maître Olivier MENTRE, notaire à MONTCEAU-LES-MINES, étant précisé que tous les frais d'acte et les taxes seront à la charge de l'acquéreur ;
- d'inscrire la recette correspondante sur la ligne correspondante du budget 2021.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 21 mai 2021
et publié, affiché ou notifié le 21 mai 2021

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
La vice-présidente,

Frederique LEMOINE



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
La vice-présidente,

Frederique LEMOINE

